

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires



BILAN CAMPAGNE DE PROTECTION DES MAÏS

Comme chaque année, la fédération des chasseurs a prêté du matériel aux agriculteurs pour protéger les maïs dans les secteurs qu'elle a jugé prioritaires. Cette année, plus de 200 km de clôtures ont été posés par les agriculteurs ou les chasseurs riverains, essentiellement autour des parcelles de maïs. Ce qui représente une surface protégée d'environ 1500 ha.

J. Sautreuil

PERMIS DE CHASSER

Les formateurs du permis de chasser vont être fortement mobilisés du 17 au 30 octobre ! Vont avoir lieu durant cette période 6 séances de formation pratique, 10 séances de formation théorique ainsi que 2 séances de formation à la chasse accompagnée. Parallèlement, les inspecteurs de l'Office National de la Chasse vont effectuer 5 jours d'examen unique sur cette même période.

B. Bouju



LES COMPTAGES ISNEA SE POURSUIVENT

Grâce à la participation des services techniques de 9 fédérations des chasseurs du nord de la France dont la FDC76, l'ISNEA (institut scientifique nord Est Atlantique) organise des comptages d'oiseaux (toutes espèces) en migration. La FDC76 a choisi le site d'Antifer pour effectuer ces recensements migratoires qui vont se dérouler du 12 Octobre au 15 Novembre 2015 à raison de trois demi-journées de comptage par semaine. En 2014 il a été comptabilisé 254 658 oiseaux dont 131 506 oiseaux d'espèces chassables pour 17 matinées de suivis. Nous vous tiendrons informés du déroulement de la migration 2015 dans nos prochaines lettres d'info.

D. Gest

POUR LES OISEAUX D'EAU AUSSI

Pour les oiseaux d'eau hivernants, ce sont les plans d'eau de la boucle d'Anneville sur Seine qui feront l'objet d'observations aux alentours du 15 de chaque mois jusqu'en mars. Au premier comptage de la mi octobre : 1313 foulques, 324 fuligules morillons, 180 fuligules milouins, et 151 canards colverts pour les espèces les mieux représentées. Pour les observations rares : 1 couple de fuligule nyroca, 1 couple de tadorne casarka et une cane morillon munie d'une marque nasale.

D. Vestu





SUIVI DES POPULATIONS DE LAPIN

Dans le cadre du programme de partenariat avec le conseil départemental sur le site espace naturel sensible de la Poterie Cap d'Antifer, près d'Etretat, les relevés biologiques pour le suivi des populations de lapins ont repris. Ces opérations ont pour but de quantifier le niveau d'abondance des populations et de suivre leurs progression en fonction de la gestion appliquée sur les milieux.

P. Leboucher

TUBERCULOSE SUR LE MASSIF DE BROTONNE MAUNY

Jeudi dernier s'est tenue, à l'initiative de la Direction Départementale de la Protection des Populations à la cité de l'agriculture de Bois Guillaume, une réunion sur la situation de la tuberculose sur le massif de Brotonne Mauny. Les mesures de protection à prendre restent les mêmes que les saisons passées en ce qui concerne la pratique de la chasse et la venaison. Des examens de carcasses seront de nouveau effectués par le vétérinaire vacataire localement détaché sur site et des mises en culture seront effectuées par le laboratoire agro-vétérinaire départemental. Les consignes sont données de rester vigilant. Les chasseurs peuvent prendre contact avec le docteur vétérinaire Charles Tesniere pour l'examen des animaux prélevés sur le massif (06.70.39.92.45 / charles.tesniere@gmail.com)

P. Leboucher



BEAU TABLEAU SUR LE GIC DE BRAY

Le samedi 17 octobre dernier, Michel Fillion, adhérent du GIC de Bray organise une petite chasse en plaine le matin. Fin de matinée, le groupe décide de faire une battue dans un carré de plantation de 2 hectares à proximité immédiate de la résidence où Michel est propriétaire. Au résultat, un premier renard sort, il est loupé mais celui-ci décide de retourner dans l'enceinte ! Mal lui en a pris au vu du résultat car ce ne sont pas moins de 6 goupils qui ont été levés !!! L'examen du tableau de chasse, 4 renards adultes et 2 jeunes.

B. Bouju

LE TERRITOIRE PILOTE DE LA FDC76 EST MAINTENANT SOUS VIDÉOSURVEILLANCE !

Le but est de vous faire vivre, sous forme de photos et vidéos, des séquences atypiques concernant la faune présente sur le territoire et l'efficacité des aménagements qui y sont mis en oeuvre. Ici, une photo d'un agrainoir perché. Nous vous ferons régulièrement un compte rendu des meilleurs clichés et meilleures séquences vidéos via facebook, le site Internet et l'Infos Chasse 76

J. Daniel



En direct du pôle REZH'EAU



CONVENTION NATIONALE AVEC LE RÉSEAU DE TRANSPORT ELECTRIQUE RENOUVELÉE

Après une convention de 6 ans avec le Réseau de Transport Electrique, la Fédération Nationale des Chasseurs va renouveler son partenariat en l'élargissant au-delà des aménagements cynégétiques pour agir en faveur de la biodiversité. Une journée d'échanges s'est déroulée à Grisy-Suisnes en Seine et Marne afin de visiter une tranchée forestière réalisée avec la FDC77. Dans le cadre de cette convention, RTE propose de planter des bouquets d'arbustes ou de semer des jachères faune sauvage au pied de ses pylônes électriques voire également l'aménagement de tranchées forestières comme celle présentée lors cette journée. Ces aménagements permettent alors aux animaux de trouver couvert et alimentation. Cette végétation volontairement conservée ou aménagée contribue à préserver la biodiversité animale tout en maintenant la sécurité d'accès aux installations. Suite au renouvellement de cette convention, nous vous invitons à prendre contact avec le pôle agricole de la fédération des chasseurs de Seine-Maritime pour tout projet d'aménagement de ce type afin d'en connaître les modalités.

D. Rolland

PLANS DE GESTION DES TERRITOIRES DU PNRBSN

La FDC76 a participé aux comités de suivi des plans de gestion des territoires du PnrBSN sur la boucle de Brotonne (commune de Saint Nicolas de Bliquetuit et Heurteauville). Ce temps d'échanges a notamment permis à la FDC76 de s'assurer de la cohérence des actions proposées pour ces territoires avec les préconisations que le pôle REZH'EAU est en train d'établir pour les zones humides chassées situées à proximité de la tourbière et sur la plaine alluviale de Brotonne. Certaines actions pourraient même être menées conjointement avec les autres gestionnaires du secteur pour gagner en efficacité sur le terrain, comme le suivi et la lutte opérationnelle contre les espèces exotiques envahissantes.

P. Levesque



PLAN DE GESTION DES ZONES HUMIDES CHASSÉES DE JUMIÈGES - LE MESNIL

Après plusieurs semaines dédiées à la synthèse et à la compilation des données acquises sur les zones humides chassées de la boucle de Jumièges – Le Mesnil, le pôle REZH'EAU vient d'achever la rédaction d'une première version du plan de gestion. Cette proposition met en évidence un bilan quelque peu contrasté. En effet, si certains propriétaires ont aujourd'hui su entretenir et maintenir dans un bon état écologique et fonctionnel leurs territoires, d'autres zones humides sont aujourd'hui dégradées comme le marais communal de Mesnil-sous-Jumièges. L'absence d'entretien, l'abandon du pastoralisme et la déprise agricole constituent les principaux facteurs de dégradation. La poursuite du travail d'animation et de concertation, la restauration des zones humides dégradées mais aussi le développement du partenariat établi entre la commune de Mesnil sous Jumièges et la FDC76 constituent les principaux axes de travail retenus dans cette programmation (2016/2020).

P. Levesque et G. Souverain

